

N°12 RD CD-7-10-2020

Relevé de décisions

Comité Directeur LAURACO

Mercredi 7 octobre – 19h30 – 22h30

REUNION TELEPHONIQUE

Bureau et membres	P	E	A		Invités	P	E	A
Bernard DAHY – Président	X				CDCO 01			
Évelyne CAMARROQUE – Vice-présidente	X				CDCO 03			
Rémi BAUDOT	X				CDCO 07			
Jean-Philippe STEFANINI	X				CDCO 26			
Eric MAGLIONE			X		CDCO 38			
Odile PERRIN		X			CDCO 42			
Pierrick MERINO	X				CDCO 43			
Jean Claude RAGACHE	X				CDCO 63			
Christine RAUCOULES	X				CDCO 69			
					CDCO 73			
					CDCO 74			

Invité : Lucas TOULIER ANCIAN

- **Point sur la formation**

Formations terminées :

Arbitre : RAS tous les stagiaires très contents, validation partie théorique

Contrôleur : RAS validation partie théorique

Formation en cours :

Traceur : 1^{er} week-end temps exécration, Formateurs et stagiaires satisfaits. Prochain week-end les 17-18 octobre

Formation à venir :

Animateur les 7-8 novembre et 28-29 novembre à Voiron, formateurs Franck Dechavanne et Caroline Clerc

- **Point sur la formation continue traceurs contrôleurs et formateur de formateur**

Formation continue : 8 inscrits. Elle se tiendra à Eybens. La ligue prend tout en charge excepté le déplacement des stagiaires.

Formation de formateur : traceur, contrôleur le 23 janvier au matin et animateur l'après-midi.

Formation assurée par Rémi Gardin à Lyon

- **Développement, présentation des RV avec les CDCO, des partenariats possibles et proposition d'une convention Ligue /CDCO**

Suite au courrier envoyé aux CDCO en juillet concernant la mission développement, JC Ragache a décidé d'aller rencontrer les CDCO du 63, du 43, du 26, du 01, du 73, du 74, du 03 et du 38 pour expliquer que la mission développement ne peut pas fonctionner sans, ni contre les CDCO. Un échange est programmé avec le 69. Restera à monter des réunions avec le 07 et le 42 pour lesquels l'existence de salariés nécessite une approche particulière.

L'ensemble des comités a adhéré à l'idée. Une convention sera proposée à chaque CD pour entériner la collaboration Ligue/ CDCO.

Le comité directeur de la ligue remercie vivement JC Ragache pour le travail effectué pour le développement.

Vote pour l'envoi de la convention aux CDCO : **Adopté à l'unanimité**

- **Point sur la mise en place d'un contrat d'apprentissage avec la ligue (sélection des candidats, fiche de poste et financement)**

L'Etat subventionne un en contrat d'apprentissage à hauteur de 8000€ pour l'année (au prorata du nombre de mois).

La ligue a fait un appel à candidature, 2 personnes se sont présentées, une a été retenue.

La fiche de poste a été réalisée : recherche de partenariat, promotion du Festival O'Bivwak notamment

le challenge pour les étudiants et les entreprises, actualisation du site ligue...

Partie financière : Le Conseil Régional a subventionné et fléché 3000€ pour emploi d'un stagiaire ou d'un contrat d'apprentissage, la ligue n'a pas utilisé cette enveloppe.

Le coût global du Contrat d'Apprentissage s'élève à 7172,67€ pour la ligue pour 8 mois de travail (du 1 novembre au 30 juin). Une partie sera prise sur l'enveloppe CR (3000€) et nous referons une demande en 2021 pour compléter. Le solde du coût du stagiaire reviendrait à la ligue 896,58€ par mois.

Le candidat a 29 ans, c'est un ancien athlète de haut niveau, en Master2 management Tourisme et Sport. Il travaillera 2 jours/semaine à la MDS pendant 3 mois puis à partir de février à temps plein.

Vote : 1 abstention, 5 votes pour – Adopté

- **Point sur les finances et les subventions à recevoir**

Compte tenu de la situation sanitaire, très peu de mouvement au niveau des finances. RAS

- Subvention Région

28500€ en fonctionnement

20000€ en investissement

1500€ en projet associatif

1000€ poids de la discipline

Total : 51000€

- Raid a rapporté malgré annulation, département Isère 8000€ et 1000€ sport santé
- FDVA : 6000€
- CNDS Emploi : 10000€
- ANS fonctionnement : 21500€
- DRJSCS : vacations 2000€

Total subvention : 99500€

- **Point sur l'entretien et la mise à jour des sites (Ligue et O'Bivwak) par Fabrice Court**

Fabrice Court a commencé à travailler sur les 2 sites

- **Point AG fédérale et date de l'AG de la ligue**

AG Ligue : 30 janvier 2021 à Lyon (à confirmer)

AG FFCO : 21 novembre par visioconférence

AG électorale FFCO : 20 et 21 mars 2021

- **Point raid O'bivwak 2020, 2021 et prospection 2022,2023 - INPI**

2020 : remerciements au département de l'Isère pour avoir accordé la subvention malgré l'annulation de l'évènement. Les pertes sont réduites au salaire des agents et aux frais de communication.

2021 : reprise des préparations 2020, convention signée avec le CDCO38, actuellement le travail concerne la communication. Le visuel sera axé sur les 40 ans d'existence d'O'Bivwak. La 40ème édition aura lieu en 2022. En cours, signature des conventions avec les prestataires.

2022 : contact a été pris avec la Savoie (Les Saisies). Rencontre avec le directeur de l'OT qui est intéressé pour accueillir le raid. Les discussions sont en cours.

INPI : le raid est enregistré à l'INPI mais la période de 10 ans est passée donc on va faire un nouvel enregistrement.

A noter la signature d'un partenariat avec Baywa r.e de 1500€ pour le raid O'Bivwak

- **Point sur les écoles de CO**

Une relance a été faite auprès des clubs pour qu'ils envoient au plus vite les bilans et demandes de renouvellement de leurs ECO.

- **Point Groupe Ligue**

Lucas nous fait un bilan de l'année

Saison 2019-2020

- Une journée avec entraîneurs des jeunes qui ont candidaté à Pélussin en octobre, présence d'un carnet d'entraînement
- 1^{er} week-end prévu en novembre annulé car trop de neige
- 1^{er} vrai week-end en décembre près d'Annecy
- Janvier : week-end sprint
- Mars : week-end annulé
- Stage pendant Oocup : 30 jeunes, déplacement en minibus, très souple.
La ligue a financé 150€ pour chaque jeune
Consignes sanitaires bien respectées

Saison 2020-2021

- Appel à candidature en cours
 - Séminaire en visioconférence avec les entraîneurs le 17 octobre
 - 2 journées prévues, 1 en novembre, 1 en décembre
 - Sprint en janvier
 - Week-end mars
 - Stage de Pâques
- Merci à Lucas Toulhier-Ancian et toute l'équipe pour leur investissement

- **Calendrier 2021**

Calendrier 2021 : il manque 2 candidatures : pour Championnat de Ligue Sprint et Championnat de Ligue LD.

- **Convention prêt du véhicule acheté par la ligue**

Le minibus acheté par la ligue pourra être mis à disposition. Une convention de prêt devra être signée avant tout usage. Convention jointe à ce CR. **Convention adoptée à l'unanimité**

- **Convention état des lieux matériel**

Une commission doit se réunir pour faire le point sur le matériel dont dispose la ligue et les CD pour prévoir les achats indispensables au bon fonctionnement de toutes nos organisations.

Achat par la ligue d'une balise d'arrivée SIAC.

Proposition d'achat de 2 licences Ocad Team pour la ligue pour 3 ans – **Validé à l'unanimité**

- **Proposition d'adhérer à COSMOS**

Pour une cotisation de 100€ par an : 1 abstention – 5 votes pour : **Adopté**

- **Honorabilité des encadrants et dirigeants : LOC FFCO**

L'obligation d'honorabilité figure dans le code du sport pour les encadrants et dirigeants.

Les fédérations doivent fournir au ministère des sports l'extrait d'Etat civil des encadrants (même occasionnels) et dirigeants (bureau des associations).

Lors de la prise de licence il faut cocher la case dirigeant ou encadrant pour donner son état civil complet.

La FFCO constitue un fichier qui est transmis au ministère des sports qui transmet au ministère de la justice qui vérifie que la personne peut assurer ses fonctions..

Prochaine réunion téléphonique : 19 novembre — 19h30